

ACHATS RESPONSABLES

Notre politique Achats vise l'excellence économique, éthique, environnementale et sociale. Refondue en 2015 elle a été signée par Aéroports de Paris SA et ses principales filiales : ADP International, ADP Ingénierie et et Hub One.

FEUILLE DE ROUTE ACHATS RESPONSABLES 2016-2020 ET RÉALISATIONS 2017

Objectifs de progrès 2016-2020	Avancement	Principales réalisations 2017	
FOURNISSEURS			
• Critères énergie (efficacité énergétique) pour 50 % des marchés en 2016 et 100 % en 2020.	✓✓✓✓	• Plus de 60 % de marchés énergivores intégrant un critère de performance énergie.	
• Critères RSE dans 75 % de nos marchés.	✓✓✓	• 72 % de marchés intégrant un critère RSE.	
• Maintien du label Relations fournisseur responsables	✓✓✓✓	• Label obtenu en 2014 et maintenu en 2017.	
SECTEUR PROTÉGÉ			
• Atteindre 1,2 M€ d'achats en 2020.	✓✓✓	• 937 k€ pour un objectif de 900 k€.	
GOVERNANCE			
• Obtenir la certification ISO 9001 (version 2015) pour la direction des Achats en 2016.	✓✓✓✓	• Certification obtenue en décembre 2016, renouvelée en 2017.	
✓ Démarrage	✓✓ En cours	✓✓✓ Avancé	✓✓✓✓ Atteint

NOTATION EXTRAFINANCIÈRE SOLLICITÉE 2016

(périmètre Aéroports de Paris SA)



Éthique et transparence

Notre politique Achats, signée en 2015 par le président-directeur général d'Aéroports de Paris et par nos principales filiales – ADP International, ADP Ingénierie et Hub One – recherche l'excellence économique, éthique, environnementale et sociale. Elle contribue à l'amélioration de la performance du Groupe ADP et de la satisfaction de ses clients. Elle vise à l'optimisation des dépenses tout en conciliant les contraintes d'exploitation, les normes techniques, les objectifs de qualité, de délais, de budget et la responsabilité sociale et environnementale (RSE).

CODE DE DÉONTOLOGIE

Un code de déontologie des achats est annexé aux règlements intérieurs d'Aéroports de Paris et de ses filiales. Il réunit les règles d'éthique vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes du processus Achats (acheteurs, prescripteurs, etc.). La direction Achats d'Aéroports de Paris a défini, conformément à la loi Sapin II, une méthodologie afin de cartographier les risques de corruption dans ce domaine. L'objectif est de déterminer le niveau d'exposition à la corruption selon différents critères relatifs aux fournisseurs. À partir de cette cartographie, elle déploiera un dispositif d'évaluation de ses fournisseurs, outil d'aide à la décision en préalable à la contractualisation et en cours d'exécution du contrat.

CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DE LA DIRECTION DES ACHATS

En 2015, nous avons créé une entité dédiée au contrôle interne, rattachée au directeur des Achats, pour renforcer la prise en compte de l'éthique et de la conformité dans les pratiques des acheteurs. Deux personnes sont responsables de la gestion des risques et du contrôle interne. La direction des Achats travaille en étroite collaboration avec la déontologue du groupe sur ces sujets.

UNE DÉMARCHE MUTUALISÉE AVEC NOS FILIALES

Un référent Achats Groupe a été nommé en 2015 pour coordonner et piloter les synergies entre la maison mère et ses filiales. Nous tenons avec nos filiales des réunions bimestrielles. En matière de RSE, le référent Achats a notamment pour rôle de déployer la démarche d'achats responsables à l'échelle du Groupe.

Un management de la qualité certifié

La direction des Achats a obtenu la certification ISO 9001 de son système de management de la qualité en décembre 2016. Cette certification a été maintenue en 2017 lors de l'audit de suivi annuel. Nous sommes passés de 5 points sensibles à un.

Une démarche labellisée

UNE CHARTE...

Aéroports de Paris a signé en 2010 la [charte Relations fournisseur responsables](#), proposée par le ministère de l'Économie et par la Compagnie des dirigeants et acheteurs de France. Cette charte expose aux grandes entreprises dix bonnes pratiques pour construire un cadre de confiance réciproque et une relation durable et équilibrée préservant l'intérêt des fournisseurs. Elle favorise l'éthique dans nos pratiques et l'accompagnement des démarches de progrès et d'innovation avec les PME et les TPE.

...ET UN LABEL

Aéroports de Paris a obtenu, en mars 2014, le label Relations fournisseur responsables qui atteste le respect des engagements de la charte Relations fournisseur responsables. Le label prévoit également la nomination d'un médiateur pour favoriser la résolution des conflits. Le directeur de l'Audit assume cette fonction au sein d'Aéroports de Paris. Le maintien de ce label est soumis à des audits de suivi annuel. En 2017, le label a été maintenu.

Trophées

La direction des Achats a remporté plusieurs trophées en 2017 :

- Trophée argent des Achats du magazine *Décision Achats*, dans la catégorie RSE.
- Prix Éthique du quotidien *Les Échos*.
- Prix Peter Kraljic de l'European Institute of Purchasing Management (EIPM) qui récompense les services Achats créatifs, innovants et faisant preuve de responsabilité environnementale et sociétale.

L'engagement RSE de nos fournisseurs

DEVOIR DE VIGILANCE

Conformément à la loi du 27 mars 2017, relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordres, la direction des Achats a renforcé les dispositifs régissant ses relations avec ses fournisseurs dans les domaines des droits humains, de la santé/sécurité et de l'environnement. Cette démarche est menée conjointement avec la déontologue Groupe et la direction de l'Environnement et du Développement durable.

NOTRE CHARTE RSE FOURNISSEURS

Depuis 2014, nos fournisseurs souscrivent à notre charte RSE fournisseurs lors de la contractualisation. Ils s'engagent à :

- 1 - respecter les droits de l'homme ;
- 2 - adopter les meilleures pratiques en matière de relations sociales et de conditions de travail ;
- 3 - lutter contre la corruption ;
- 4 - protéger l'environnement.

Nous disposons également depuis 2012 d'un outil de vérification des informations sociales et financières de nos fournisseurs.

CRITÈRES RSE DANS NOS MARCHÉS

En lien avec les recommandations de la charte Relations fournisseur responsables, notre processus d'achats intègre des critères environnementaux et sociaux dans l'évaluation de

nos offres. Pour la majorité des consultations, nous définissons une grille d'évaluation comprenant des critères environnementaux et sociaux et respectant les meilleures pratiques du secteur des achats. Ces critères influent de 5 à 10 % sur la note attribuée aux candidats. Nous pratiquons des audits sociaux auprès de certains des fournisseurs prioritaires, notamment pour les marchés de service.

✓ En 2017, 72 % des marchés contractualisés intègrent un critère RSE.

L'efficacité énergétique

Nous avons renforcé la prise en compte de l'efficacité énergétique dans nos achats en introduisant un objectif chiffré pour les marchés à fort impact sur la consommation d'énergie du Groupe ADP. Cet objectif concerne 50 % des marchés ciblés depuis 2016 et concernera 100 % de ces marchés en 2020. Un groupe de travail pluridisciplinaire a été mis en place dans cette perspective ainsi qu'une formation au management de l'énergie pour les acheteurs concernés.

MESURE DE PERFORMANCE

Dans le cadre de notre démarche qualité, nous mettons en œuvre un dispositif de mesure de la performance fournisseurs. Nous évaluons dans certains cas spécifiques la qualité et le respect des engagements contractuels de nos fournisseurs pendant la durée du marché. Nous pouvons ainsi mettre en place avec eux une démarche d'amélioration continue et établir, si nécessaire, un plan de progrès. Ce dispositif peut donner lieu à des revues de performance des fournisseurs pour les segments stratégiques. Nous organisons dans ce but des réunions entre nos prestataires et les directeurs des plates-formes pour les familles d'achats à fort impact sur la satisfaction de nos clients (par exemple pour nos marchés de service).

Innover avec les PME

Depuis 2012, nous sommes membres de l'association [Pacte PME](#) qui encadre et favorise les partenariats des grands comptes avec les PME innovantes.

Notre [pôle Innovation](#) identifie les PME aptes à développer avec nous des solutions d'avant-garde. Nous organisons régulièrement des rencontres entre nos acheteurs et les PME locales.

Une démarche sécurisée

Nous disposons d'outils électroniques interconnectés couvrant l'ensemble du processus achats. Nous pouvons ainsi échanger avec nos fournisseurs des informations en temps réel et assurer la traçabilité de ces flux. Trois outils notamment nous aident à assurer la sécurité de nos processus : une plateforme d'achats collaborative pour piloter les dossiers et les contrats, un système d'aide à la rédaction des documents de consultation et une plateforme de signature électronique des marchés et des avenants.

Un dialogue construit

Le dialogue avec nos fournisseurs repose sur trois outils principaux destinés à les informer et à recueillir leur avis :

- 1 - le [volet « entreprises »](#) de notre site internet ;
- 2 - le baromètre inversé - nous proposons à nos fournisseurs de répondre à une enquête baromètre qui mesure leur appréciation de nos pratiques d'achats ;
- 3 - une [page internet](#) pour contacter notre Médiateur fournisseurs.

80 %

En 2017, nos fournisseurs affichent 80 % de satisfaction globale, note identique à 2016. Le Groupe ADP marque en outre une avance de 6 points par rapport à la performance de la filière Transport plafonnant à 74 % (source Pacte PME).

Achats solidaires

Pour remplir notre objectif en termes d'achats solidaires, nous agissons dans deux directions : les relations avec le secteur du travail protégé et adapté (STPA) et l'insertion sociale.

TRAVAIL PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

Pour la période 2016-2018, nous nous sommes fixé l'objectif d'atteindre un million d'euros annuel de commandes

aux entreprises STPA fin 2018. Afin de maintenir une progression constante, nous identifions les segments d'achats offrant des opportunités. Nous avons atteint un volant d'achats de 937 k€ en 2017 avec le secteur protégé et adapté.

Nous avons travaillé, en partenariat avec le groupement d'entreprises adaptées Gesat, sur des familles d'achats novatrices présentant un fort potentiel pour le Groupe ADP (les prestations informatiques ou de petits travaux de bâtiment par exemple).

Nous menons de nombreuses actions de sensibilisation auprès de nos acheteurs et prescripteurs. Nous prévoyons d'accroître notre visibilité dans ce domaine en développant la communication externe.

CLAUSES D'INSERTION SOCIALE

Nous appliquons, depuis 2013, des clauses d'insertion sociale dans nos marchés. Ces clauses engagent nos fournisseurs à réserver des heures travaillées aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

✓ 74 065 heures ont été réalisées par ces personnes en 2016 et 2017 dans le cadre du marché du [bâtiment de jonction](#) entre les terminaux de Paris-Orly, soit 74 % de l'objectif initial fixé à 100 000 heures pour toute la durée du chantier.

NOTRE RÉSEAU DE PARTENAIRES

Nous nous entourons de partenaires spécialisés dans le domaine des achats responsables. Depuis 2011, nous nous appuyons sur un partenariat avec le [Gesat](#). Grâce à cet organisme facilitateur entre le STPA et les donneurs d'ordre, nous avons accès à la base de données nationale des établissements du secteur ainsi qu'à un réseau de donneurs d'ordre. Nos filiales peuvent aussi y avoir recours. Nous développons progressivement nos échanges avec plusieurs acteurs du monde du handicap ou encore des cabinets de recrutement dédiés. Nous sommes également membres de l'Observatoire des achats responsables (Obsar), du réseau d'experts en matière de RSE Agrion.